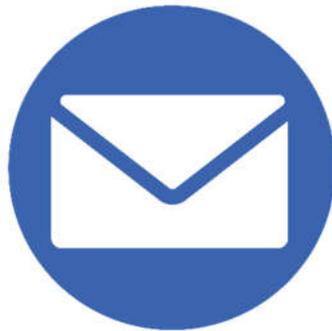


SIGNALEMENT PSAD

Si vous souhaitez déclarer un défaut de qualité d'une prestation dispensée par un Prestataire de santé à Domicile, l'adresse courriel suivante est à votre disposition :



commission.prestataires@chu-bordeaux.fr